le monde libertaire

Hebdomadaire de la FEDERATION ANARCHISTE
adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

5 AU 12 JUIN 1991

N° 831

10,00 F

EDITORIAL

La Pologne des temps de la contestation menée à l'encontre du gouvernement « communiste » par le syndicat Solidarnösc a vécu. C'est bien là le constat qui s'impose en ce début du mois de juin, à l'heure où Jean-Paul II foule pour la énième fois le sol polonais, qui l'a vu naître. Venu peser de tout son poids dans le débat qui fait rage autour de l'avortement et de la contraception, le chef de l'Eglise catholique s'est, par ailleurs, adressé à l'occasion d'une de ces messes spectaculaires qu'il affectionne à 35 000 militaires.

Après quarante-cinq ans d'athéisme imposé, la soldatesque renoue avec le goupillon, et ceci pour le plus grand plaisir d'un Mgr Glemp et d'un Lech Walesa. Les retrouvailles entre l'Eglise et l'armée marquent l'effondrement du dernier bastion marxisant du pays. Désormais, les autorités peuvent être tranquilles, ceux qui, naguère, s'étaient compromis au côté du général Jaruzeski et du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) en un état de siège brutal et peu glorieux viennent de regagner le giron d'une très réactionnaire Pologne.

Le retour en grâce de l'armée « populaire » correspond curieusement à la remise au goût du jour du tyran bien connu de l'entre-deux-guerres : le maréchal fascisant Jozef Pilsudski. La Pologne, soucieuse d'effacer sa période « communiste », recherche ses grands hommes. L'ombrageux maréchal, que seuls les appétits d'Hitler en direction de son pays empêchèrent de sombrer dans le nazisme, est du lot.

Décidément, la Pologne des années 90 n'est guère plus agréable que celle connue lors des décennies précédentes. Laboratoire d'expériences sociales pour un clergé catholique désireux de remettre au pas l'ensemble du monde occidental, elle raisonne des cloches de Czestochowa, haut lieu national de pélerinage. A ce propos, accueillant le pape, Mgr Glemp, qui n'a pas peur des évocations assassines, s'en prenait une nouvelle fois aux tenants de l'avortement en prétendant que son pays était devenu un vaste Auschwitz pour les fœtus. Pour l'heure, une majorité de Polonais serait toujours favorable au maintien du droit à l'avortement et de la contraception. Certains sondages avancent un taux de 70%. Si tel est le cas, ce chiffre doit effectivement ennuyer Jean-Paul II. Ainsi, on comprend l'urgence, pour lui, de voir sabre et goupillon se retrouver en prévision d'une inquisition future.

Dossier antimilitariste réalisé par Michel Auvray, autour de l'affaire François Wargnies

P. 4 et 5

T2137 - 831 - 10,00 F

MANTES EN REVOLTE : LE POUVOIR ASSASSINE AïSSA IHICH

l'Etat anthropophage

Il avait 19 ans, un lendemain d'émeute, le 27 mai, on l'a retrouvé mourant au fond d'un commissariat à Mantes-la-Jolie. La police, humiliée la veille par des bandes de jeunes en révolte, a cru bon devoir livrer au pouvoir une nouvelle victime.
Martyr du mal-vivre des banlieues, Aïssa vient ajouter son nom à la liste déjà longue d'autres jeunes immigrés assassinés par les sbires d'un pouvoir raciste.

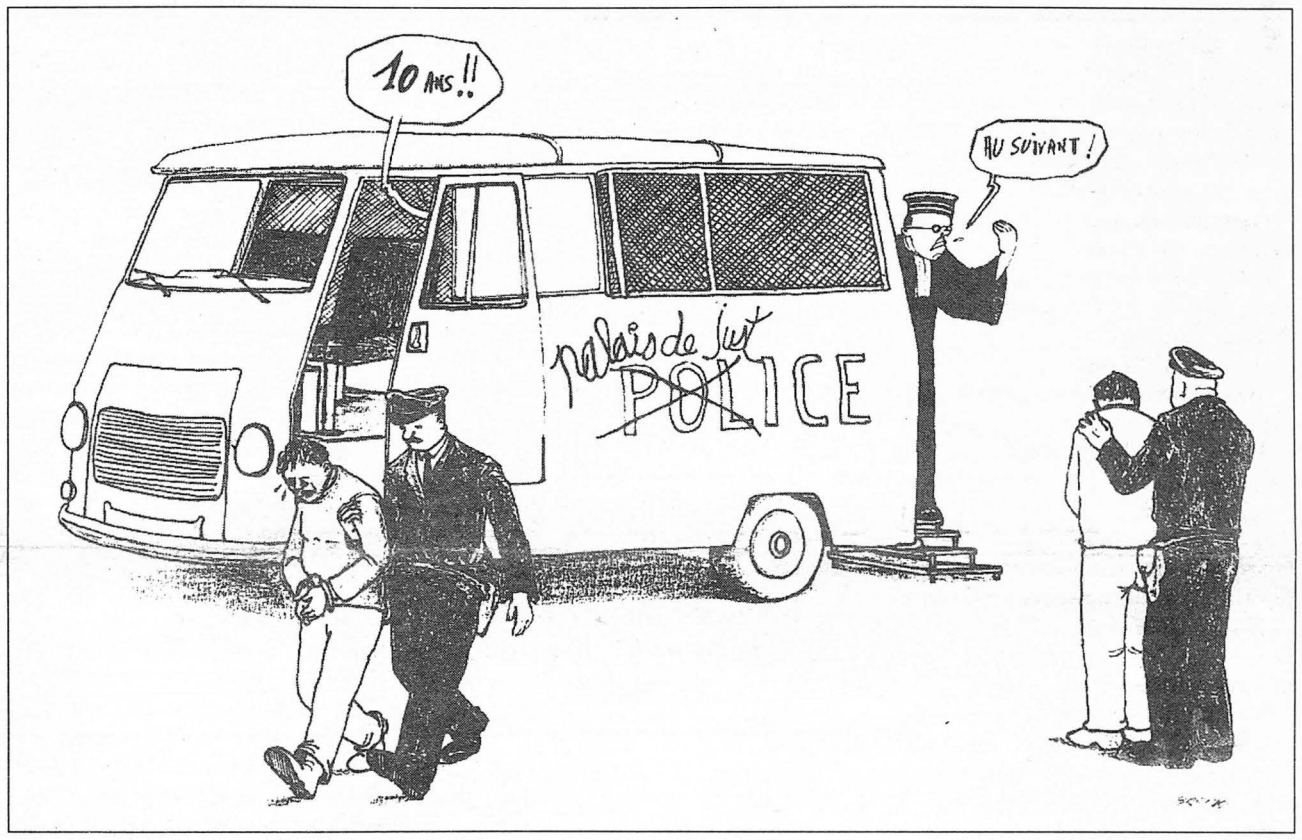

« Banlieues : retour à l'Etat impartial ! » Dessin de Brouck

ANALYSTES, sociologues, psychologues et criminologues... se penchent sur les émeutes des banlieues, comme si le phénomène surgissait telle une nouvelle variété de champignons. Il faudrait que les historiens, aussi, s'y mettent, car l'explosion viscérale agrémentée de pillages et de rejet physique des forces de l'ordre n'a rien de neuf, et émaille les chroniques « faits divers » depuis des décennies.

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur le mal de vivre des cités, sur la violence des bandes, le racisme inter-ethnique. On pourrait croire qu'il s'agirait d'une sorte de maladie mentale de la société, dont la violence serait le symptôme. De là à soupçonner des manipulateurs machiavéliques, à mettre en avant le mythe de commandos quasi-professionnels, il n'y a qu'un pas que de nombreux organes de presse et de politiciens sont prêts à franchir. L'explication serait si rassurante : tout cela ne serait que l'œuvre du travail subversif mené par les voyous, les gauchistes, les Frères musulmans, et pourquoi pas les séides d'extrême droite.

Bref, nous sommes face à un problème que nul ne domine. Mais est-ce bien un problème, au sens de la fameuse maladie sociale dont on nous rebat les oreilles ?

Malade la banlieue ? Et si les explosions de violence étaient la norme nécessaire au fonctionnement de cette forme de société : chômage, ghettos ethniques et sociaux, omniprésence policière (vrais flics, vigiles improvisés, contrôleurs des transports) tous les ingrédients explosifs sont réunis. Chaque incident de la vie quotidienne peut se transformer en déclencheur d'une saine rage mais sans perspective. Car, il ne s'agit pas d'une guerre sociale, tout au plus d'escarmouches. Les émeutes d'une cité font tache d'huile spontanément mais aucune mouvement d'ensemble ne se dessine. Et le peut-il ? La vie, elle-même, des banlieues implique le manque d'ampleur. L'action, quand elle éclate, s'exprime de manière démesurée mais dans les cadres de l'univers quotidien. L'esprit communautaire, qui peut soit englober seulement la famille, soit la bande, ou encore le clan d'origine ethnique ou religieuse ne déborde pas, ou très peu, de la cité ou de la ville.

« Détruire, c'est construire ! »

Si les causes de la révolte sont particulièrement compréhensibles, et ses manifestations : pillages, incendies, affrontements avec les autorités... tout à fait justifiables, les perspectives, par contre, restent un immense point d'interrogation. « *Détruire, c'est construire !* » disait Bakounine mais la construction ne s'édifie que lorsqu'il y a une espérance à placer sur les ruines. Quelle est l'espérance des émeutiers banlieusards ? Eux seuls peuvent la définir. Mais sans parvenir à la formuler en actes et en paroles, ils sont fragiles à n'importe quelle idéologie. Le gouvernement soi-disant socialiste ne s'y trompe pas, lui, qui à chaque émeute arrose d'argent, de postes d'éducateurs, de gadgets socio-culturels la cité concernée. Il réactive aussi, dans l'actuelle nouvelle loi sur la ville, un mythe vieux de plus de vingt ans (déjà mis en avant sous Pompidou) : casser les ghettos en mélangeant les classes sociales dans les mêmes quartiers. Comme si la misère devenait plus supportable à Neuilly qu'à la Courneuve.

Jacques Niltreb

TLP-DEJAZET
17, 18 et 19 juin
à 20 h 30
FRANÇOIS BERANGER
Prix : 140 F
(collectivités : 120 F)
TLP-Dejazet, 41, boulevard du Temple (M° République), 75003 Paris. Tél : 42.74.20.50.

ANTICLERICALISME

Catholiques... malgré nous !

Récemment, le père Di Falco, porte-parole de l'épiscopat français, dans une lettre adressée au ministre délégué à la Communication (il s'agissait alors de Catherine Tasca), revendique le chiffre de 45 millions de baptisés afin de réclamer une meilleure couverture télévisée des fêtes religieuses catholiques. Il n'ignore pourtant pas qu'à peine la moitié de ces personnes continuent à pratiquer plus ou moins régulièrement cette religion, pour le reste, certains n'entrent dans une église que pour le baptême et l'enterrement ou encore, une fraction non négligeable s'est convertie soit à une autre religion soit... à l'athéisme !

Certains de ceux revendiqués par le père Di Falco osent même lire, régulièrement, *le Monde libertaire*.

Pour rétablir la vérité des chiffres et éviter à l'avenir d'être manipulé à des fins très... catholiques, la Libre Pensée (1) continue sa campagne de résiliation des baptêmes.

Pascal Petit (gr. 19e-Nord)

(1) Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 46.34.21.50.

INSTITUTIONS DE PLACEMENT

Au delà d'un vécu... une réalité d'ensemble

Dans le n° 825 du *Monde libertaire*, nous nous étions fait l'écho d'un témoignage sur les institutions de placement, signé N. En réponse à son auteur, voici un article d'une de nos lectrice, Jeannette Lacaze, éducatrice, visant à cerner une réalité d'ensemble, qu'un témoignage rend nécessairement réducteur.

Il faut lire attentivement le témoignage de N. dans le numéro 825 : « Coup de blues : les institutions de placement ». En tant que travailleur social, je voudrais y apporter quelques précisions : s'il arrive que des jeunes changent de foyer tous les ans, comme N., ce n'est pas la généralité, et si c'est le cas, les équipes de travailleurs sociaux ont de quoi se remettre fermement en question !

Il faudrait revenir sur le terme « institutions de placement » et de là définir ce qu'est un placement et pourquoi un placement.

Globalement, il existe deux grands types de placement : le premier dit « de protection », on retire le jeune de son milieu d'origine lorsqu'on le considère en danger (seul le juge des enfants peut ordonner le placement) ; le second s'effectue à la demande des parents qui confient leur enfant à l'Aide sociale à l'enfance (service de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales).

D'expérience, je n'ai jamais vu d'enfants placés à la légère, ne serait-ce que parce qu'un placement coûte cher. Il est bien évident que le gîte, le couvert, les études, les vêtements, les activités ne viendront jamais combler ce qui dans une histoire intime a pu marquer ou dysfonctionner. Les meilleurs éducateurs ne pourront jamais apporter l'affection que des parents n'ont pu ou su donner (cette fameuse sécurité affective de base).

Ajoutons qu'un placement est obligatoirement réexaminé au minimum tous les deux ans par le juge pour enfants, tous les ans par l'inspecteur de l'Aide sociale à l'enfance. Ce qui signifie qu'à tout moment le jeune, sa famille, les travailleurs sociaux peuvent interpeller le juge pour enfants. En outre, on nomme un travailleur social extérieur à l'institution (le « référent ») qui le suivra pendant toute la durée du placement, même au-delà, et restera théoriquement le même. Si le jeune change d'établissement, il continuera à le suivre, sauf lorsque les parents déménagent (ce qui paraît aberrant en ce qui concerne certains parcours familiaux).

N. me semble bien mal informée sur les droits de l'enfant.

« Ce n'est que dans cet effort de transmission de nos convictions les plus profondes que nous parviendrons à un monde où les plus jeunes n'auront pour lutte que celle qui mène à l'affirmation de soi.. »

Revenons sur les institutions de placement : il y a les « publiques » et les « privées ». Dans les foyers privés, c'est-à-dire dépendants la plupart du temps d'une grande association type loi 1901 et agréés à la fois par le ministère de la Justice et la DDASS, il peut encore persister des pratiques discutables. Dans les foyers publics, en revanche, il semblerait que la sectorisation soit de règle ; c'est-à-dire que dans un secteur donné, il doit exister des établissements capables d'accueillir les jeunes qui en ont besoin (mixité, tranche d'âge large permettant l'accueil des fratries).

Voilà, à grands traits, brossé le tableau des conditions de placement de mineurs dits « cas sociaux » à l'heure actuelle.

Or, si notre société a besoin de développer un tel attirail pour palier à ces manques multiples et variés, c'est bien qu'elle va mal !

C'est la précarité de l'emploi, du logement, le surendettement, cette logique de consommation-aliénation qui provoquent le « mal-vivre », le «mal-aimer », le « mal-rêver ».

Si nous acceptons ces conditions de vie ou nous accommodons d'elles, nous sommes tous responsables des incohérences de ce système.

Jusqu'à présent, il n'y a pas beaucoup de façons de dire « non » !

Certes, à l'intérieur de l'ordre social établi, les établissements vont chercher à reproduire ce même ordre social. N'oublions pas que, dans ces institutions, les travailleurs sociaux s'attellent tous les jours à faire changer l'ordre des choses. Il s'agit, en effet, de sortir du cycle marginalité-assistanat, en donnant aux jeunes les moyens à de nécessaires prises de conscience, cela s'apprend aussi, dire « non » sans pour autant se faire laminer.

En cela, l'article de N. est particulièrement intéressant : être capable d'observer, d'essayer de comprendre et d'analyser, témoigner de sa révolte, voilà quelqu'un qui me paraît bien armé pour affronter un devenir !

Dans l' « ici et maintenant », il reste nécessaire d'unir nos efforts pour que chacun puisse prendre conscience de sa réalité individuelle sociale ainsi que sur le plan d'une analyse critique d'une société donnée dans un moment historique donné.

Ce n'est, à mon sens, que dans cet effort de transmission de nos convictions les plus profondes que nous parviendrons à un monde où les plus jeunes n'auront pour lutte que celle qui mène à l'affirmation de soi.

Jeannette Lacaze (Vitry)

EDUCATION NATIONALE

Mise au point à propos des réformes annoncées

Avec fracas, dans le n° 824 du *Monde libertaire*, Patrick (Sarthe Libertaire), pion, nous avait annoncé la teneur de réformes engagées dans l'Education nationale. En réaction, Philippe, pion lui aussi, tient à exprimer un point de vue différent.

S'il est bien exact que l'Education nationale veut informatiser les lycées, et en particulier le domaine « vie scolaire » qui traite des absences, je ne crois pas que ce soit pour aujourd'hui ni même pour demain, car c'est un projet dont j'entends parler depuis que je suis pion (trois ans) et qui à mon avis a encore de beaux jours devant lui, vue la rapidité d'exécution des mises en œuvre de projets dans l'Education nationale ! Il y a déjà tant à faire pour retaper les bahuts délabrés et éponger les milliards de la guerre irakienne que ce gadget risque plus d'être mort-né que prématuré.

Surtout vu sous l'optique kafkaienne de notre compagnon ! Dans un système où on rogne sur tout pour la moindre économie (exemples : tout l'hiver, j'ai eu 16° dans mon internat, on n'a pas de matériel pour travailler, la bouffe est dégueulasse et distribuée avec parcimonie...), je vois mal où et comment on pourrait débloquer de l'argent pour installer un réseau informatisé de cette envergure ! Imaginons aussi le fonctionnaire parisien devant son terminal, collectant les appels de tous les bahuts de France. Un délire !

Oui, les pions font du flicage aux absences. Mais d'une part, ce flicage est plus destiné à un usage externe (la famille) et jamais un taux élevé d'absentéisme n'entraîne de sanctions internes (du lycée), d'autre part ce flicage permet souvent de mettre en évidence des problèmes personnels des élèves qui trouvent une solution très souvent dans le dialogue, soit avec les personnels de vie scolaire (CPE ou pions) soit avec les travailleurs sociaux (assistante sociale, conseiller d'orientation, infirmière...).

Les lycées ne sont plus des prisons, la discipline est en net recul, parce que les publics changent, les mentalités changent, les comportements changent. Quelle n'a pas été ma surprise cet hiver en découvrant le conservatisme des revendications des élèves de mon LEP : ils demandent, entre autres, plus de pions et de la discipline ! De quoi faire se dresser les cheveux sur la tête au moindre anar de base ! D'autant que notre boulot de pion, du fait de notre présence constante auprès des élèves et non contre eux, nous permet d'entretenir un dialogue fructueux, dans lequel nos idées trouvent toujours de l'écho, surtout le côté antimilitariste.

Philippe (Toulouse)

N.B. : A lire absolument : *Les lycéens*, de François Dubet, sociologue, indispensable pour comprendre un peu comment ils vivent le lycée et leur présent.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Gaspard-Monge, 55, rue du Fossé-Blanc, 92230 Gennevilliers
Dépôt légal 44 145 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

« Libres comme l'air »

Quinze nouvelles pour Radio-Libertaire

M. Benasayag, N. Choquet, D. Daeninckx, C. Frigara, Del Inferno, D. Langlois, S. Livrozet, J.-P. Levaray, J.-F. Lymphâm, T. Maricourt, Y. Peyraut, A.-F. de Saint-Laurent, Jean-Marc Raynaud, W. Rosell, C. Sigala, J.-M. Tixier, S. Picard (illustrations).

Nos dix premières années ne sont pas seulement exemplaires de la ténacité et de l'enthousiasme de ceux et celles qui tous les jours bâtissent Radio-Libertaire.Elles sont exemplaires du combat pour la liberté d'expression que toutes les radios associatives ont mené contre l'hostilité évidente des pouvoirs publics.Dans ce combat beaucoup ont disparu, victimes essentiellement de la loi de l'argent et du pouvoir politique.C'est pour faire écho à ce combat permanent (voire la guerre du Golfe) que Radio-Libertaire a pris l'initiative consistant à faire paraître un recueil de nouvelles, toutes consacrées à ce thème : « la liberté d'expression ! »

Format 15X24 cm - 144 pages
Prix de vente : 85 F (port non-compris) - 1991

le monde libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.

Tarif

		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....Ville .....
Pays .....
A partir du n° .....(inclus).
Abonnement de soutien ❑
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑ Autre ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

LA JUSTICE EN ACCUSATION

Faux et usage de faux au tribunal d'Auxerre

Une pièce manquante au sein d'un dossier, qu'à cela ne tienne la magistrature auxerroise se charge de la remplacer par un faux. Telle est la bien étrange affaire dont fut victime Abdelhamid Hakkar et que nous conte notre correspondant Edouard Tarquin.
L'affaire, éventée, commence à circuler dans les couloirs des palais de justice d'Auxerre et de Paris, dont une douzaine de magistrats se trouvent poursuivis par M. Hakkar. *Le Monde libertaire*, soucieux de mettre en lumière ce scandale judiciaire, vous livre aujourd'hui ce que nous pensons être encore un scoop !

Le principe selon lequel le strict respect de la loi est le seul garant du Droit n'est de rigueur que s'il ne va pas à l'encontre de ceux qui l'érigent. Dans le cas contraire, une amnistie peut toujours reléguer le Droit et la Loi. Mais l'exercice devient plus délicat quand l'infraction est commise par ceux-là mêmes qui ont à charge de rendre la loi. L'amnistie des magistrats ferait désordre... Mais ces derniers ont d'autres ressources. Il leur suffit d'étouffer l'affaire sous une avanlanche de décisions juridiques qu'ils rendront eux-mêmes, pour plus de sécurité.

C'est ce que s'appliquent à faire une douzaine de magistrats d'Auxerre et de Paris, poursuivis par un détenu pour un faux en écritures publiques. Le crime, prévu par le code pénal, est passible de la réclusion criminelle à perpétuité (art. 145 et suivants du CP). C'est dire que le législateur a mesuré la gravité d'un tel acte qui relève de l'atteinte à la Constitution.

L'affaire débute en 1988. Abdelhamid Hakkar, incarcéré depuis 1984, s'aperçoit qu'un acte essentiel de la procédure le concernant a été falsifié. Après consultation d'éminents avocats, maîtres Pelletier, Juramy, Bouaïta, il s'avère que l'ordonnance de désignation du juge d'instruction est un faux. L'acte ayant été oublié à l'époque, les magistrats n'ont pas hésité à en fabriquer un de toutes pièces pour l'insérer, quatre ans après, dans la procédure, allant jusqu'à se servir du tampon personnel d'un juge. Il convient toutefois de leur accorder les circonstances atténuantes, pour l'amateurisme dont ils ont fait preuve. Ils ont en effet daté de 1984 un acte de procédure rédigé sur un formulaire qui n'a lui-même été imprimé qu'en 1988. De plus, cet acte est signé par maître Thévenin, actuellement président du TGI d'Auxerre, qui n'était pas en poste en 1984.

Le faux est grossier, et l'intention évidente. Il convenait de maintenir à tout prix en prison M. Hakkar, inculpé de crimes graves (meurtre et vol qualifié). L'honneur est sauf, mais la loi a été bafouée...

Un pays dit démocratique ne peut se permettre de jouer avec le droit selon la conjoncture. Une fois l'erreur constatée, la loi supposait que toute la procédure soit annulée et l'inculpé relâché. Le maintien d'un inculpé en détention, quel que soit son crime, ne saurait être un justificatif à la transgression du droit, fondement même de la démocratie...

COUR D'APPEL
DE PARIS

Tribunal
de Grande Instance
d'AUXERRE

DESIGNATION
D'UN JUGE D'INSTRUCTION

Nous, Président du Tribunal de Grande Instance,

Vu les articles 83, D 27 et suivants du Code de procédure pénale;

Désignons M Geneviève TOUVIER Juge d'instruction, pour suivre l'information n° 8657/84

Fait en notre Cabinet, le - 2 SEP. 1984

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL,

T.G.I. 88

Le faux en question et les erreurs flagrantes qui le désignent comme tel :
- Imprimé en 1988, le document incriminé est daté du 2 septembre 1984 ;
- signature au bas du document : celle de M. Thévenin, actuel président du TGI d'Auxerre qui n'était pas en poste en 1984.

Cache-cache juridique

S'est alors engagée une bataille juridique entre M. Hakkar et MM. Meyer et Rides, procureurs du TGI d'Auxerre, M. Thévenin, président du même tribunal, Mme Touvier, MM. Cagnard et Négron, juges d'instruction à Auxerre, M. Culié, président de la chambre d'accusation de Paris, ses assesseurs, Mme Simon et M. Dupertuys, ainsi que MM. Galibert et Lepelley procureurs de la même chambre. Du joli monde bien décidé à ne pas se laisser traîner en justice par un détenu condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Tout sera mis en œuvre pour décourager M. Hakkar.

En novembre 1988, la chambre d'accusation présidée par M. Culier lui-même, refusera de tenir compte des nombreuses irrégularités de la procédure, et du faux en écritures publiques, alors même que M. Hakkar l'en informait par requête.

En mars 1989, deux plaintes avec constitution de partie civile étaient déposées contre les magistrats nommément désignés, auprès du doyen des juges du TGI de Versailles - lieu de résidence de M. Hakkar, alors incarcéré à Bois-d'Arcy - et du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles.

La chambre d'accusation rendra un avis d'incompétence, n'ayant pas été désignée par la cour de cassation, seule autorité habilitée à engager des pousuites contre des magistrats. Quant à la plainte déposée au doyen des juges, un simple transfert de M. Hakkar dans une autre prison rendra caduc son lieu de résidence...

M. Hakkar persiste ; la justice aussi. En été 1989, la cours de cassation de Paris refuse de désigner une juridiction pour instruire l'affaire, pour motif que les faits n'ont pas été constatés. La falsification de la pièce est pourtant flagrante...

Entre temps, M. Hakkar sera condamné par la cour d'assises d'Auxerre, qui refusera elle aussi de se pencher sur les irrégularités et la falsification de la procédure. Persévérant, M. Hakar dépose de nouvelles plaintes, qui finissent, après maints avatars juridiques, par arriver devant la chambre d'accusation de Paris.

L'affaire commence à faire quelque bruit dans les couloirs du palais. M. Hakkar n'a pas hésité à informer de ses démarches de nombreuses autorités telles les président des groupes de l'Assemblée, le président du Conseil constitutionnel, la Ligue des droits de l'homme, le ministère de la Justice, la présidence de la République...

M. Hakkar est un ressortissant algérien, et les autorités de son pays commencent à s'inquiéter des méandres d'une procédure qui visiblement ne cherche qu'à léser les droits de l'un de ses citoyens. Mais justement, M. Hakkar n'est pas un citoyen français. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, il n'est pas en droit de déposer plainte avec constitution de partie civile. C'est l'arrêt qu'a rendu la chambre d'accusation le 27 mars 1991, refusant de se prononcer sur le fond.

Pourtant, tôt ou tard, l'affaire devra être évoquée en audience, et il sera intéressant d'observer comment les magistrats jugeront leurs pairs. Un dernier détail : M. Culier, accusé de faux en écritures, se trouve être le magistrat chargé de l'affaire Urba-Gracco. La justice n'a donc vraisemblamement rien à lui refuser...

Edouard Tarquin

Suzanne Blaise, Tristan Cabral, René Cavanhié, Jacques Le sage de la Haye, Werner Lambersy, Gérard Lecha, Thierry Maricourt, Jacques Nony, Thierry Renard, Serge Utgé-Royo, Ytak...

« Un Jour sans guerre, poèmes d'aujourd'hui pour la paix »

édité par « Urgences pacifistes »

Prix : 70 F
A commander en souscription à : YTAK, BP 9, 93130 Noisy-le-Sec

ANGOULÊME

Aperçus d'un congrès

Pour son 48e congrès, la Fédération anarchiste s'était installée, cette année, à Angoulême pour trois jours, les 18, 19 et 20 mai. La ville des « illusions perdues » - littérature, BD et fausses factures ! - n'avait pas vu autant d'anarchistes depuis longtemps. Deux cents délégués s'étaient regroupés pas très loin du centre-ville (en voiture !) à la MJC La Garenne, dans les bas-quartiers.

Après un rappel général sur les activités de l'année passée, contre la guerre du Golfe, pour les mal-logés et autres réjouissances de notre chère société post-moderne, les congressistes sont allés au vif du sujet : comment poursuivre et surtout renforcer l' « anarchisme social organisé » ?

Pour ce qui est des troupes noires de la FA, les adhésions restent stables. « *Nous sommes en relative bonne santé* » ajoute Wally Rosell. « *En plus du* Monde libertaire *hebdomadaire, des radios et des éditions du Monde Libertaire, quinze périodiques sont offerts aux lecteurs des banlieues et des provinces...* » L'anarchisme au quotidien se porte donc assez bien. Reste quand même à convaincre les indécis et le « peuple de gauche » en mal de socialisme... Ils sont encore plus nombreux que les actuels adhérents à la Fédération !

Cet état des lieux effectué, il fallait aborder l'avenir immédiat et déterminer les priorités. Difficile. La crise militante, via la social-démocratie à base de médias aux bottes et de consensus, ne favorisant guère les discours et les pratiques de transformation sociale, il fut mal aisé de trouver une synthèse. « *La société idéale n'existe pas, il n'y a que des expérimentations et des expériences sociales* » lançait au micro Martine Boury, « cafteuse » de la commission « Charte d'action ». Il faut « *réintroduire l'idée de la Commune, se réapproprier nos mots : fédéralisme, gestion directe* ». Pour la commission « anarcha-féminisme », une déléguée de province insista, elle, sur la nécessité de relancer les « luttes spécifiques », tant les droits des femmes étaient chaque jour remis en cause ici, voire ignorés ailleurs.

D'autres travaux de commissions furent soumis en séance plénière : « les anarchistes et le mouvement ouvrier », « les anarchistes et le mouvement libertaire ». Tous ces rapports suscitèrent de larges débats et eurent le mérite de clarifier les enjeux : pas question pour la Fédération anarchiste d'accepter les pratiques politiciennes (cf. la recomposition libertaire) et unanimité de toutes et tous pour retrouver le « sens de la révolte » et l'urgence de « rattacher les idées anarchistes à des actions concrètes. Synthèse retrouvée donc sur la nécessité d'en finir avec le « marxisme » et le « réformisme », quitte à le crier seuls !

Alain Dervin

EN BREF

DEBAT
Le samedi 8 juin, à 15 h, à la librairie La Gryffe (5, rue Sébastien-Gryffe, 69007 Lyon), en collaboration avec l'ASDPK, est organisé un débat sur le thème : « Kanaky, le statu quo ? » avec Alban Bensa, anthropologue, auteur de *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, éd. Gallimard.

SOIREE D'INFORMATION
Le mercredi 12 juin, à 20 h 30, à la Maison Verte (127, rue Marcadet, 75018 Paris), une soirée d'information et de rencontres est organisée sur le thème suivant : « Le Maghreb », par le collectif anti-guerre du 18e arrondissement.

« RUPTURES »
le n° 47 de la revue *Ruptures* est disponible par abonnement simple de 90 F ou de soutien de 120 F (chèques à libeller à l'ordre de « Contre sens »). Au sommaire : l'affaire Boudarel, SOS-Tahiti, l'armée, la lutte anti-guerre, le logement (CML et Stains), Schaeffer. On se procure la revue en écrivant à : *Ruptures*, BP 1, 94501 Champigny cedex.

BILAN D'UN PROCES (30/4/1991)
Les squatters de Neyron, à Clermont-Ferrand (cf. ML n°823) sont expulsables le 1er juillet, comme bien d'autres clermontois. Aucun relogement n'a été proposé. Le tribunal n'a rendu qu'une simple sommation de déguerpir. Un comité de soutien a été créé au 24, rue Villeneuve (quartier du Port-Saint-Genes). Au moment où des lois sur les squatts passent au parlement, il est urgent d'agir.

Les criminels de guerre français ne se contentent pas de crier victoire après avoir fait assassiner des Irakiens doublement victimes, du bourreau de Bagdad et de leurs bombes prétendument « chirurgicales ». Ils font poursuivre, aujourd'hui, devant leurs tribunaux certains de ceux qui, avant-hier déjà, dénonçaient les ventes d'armes, apportaient leur soutien aux Kurdes réprimés, se refusaient concrètement à participer, sous une forme ou sous une autre à leur croisade militariste.
Quand le ministre de la guerre peut, sans ennuis, quitter son poste devant l'ennemi désigné du moment, il est légitime que l'insoumis, d'accusé, se fasse accusateur. Soutenir les réfractaires est plus qu'une nécessité : un moyen d'hâter la fin de toute corvée nationale, de mettre à mal la légitimité de l'armée toute entière.

Procès pour délit d'opinion

Les procès se suivent mais ne se ressemblent pas. Prenons le cas de la chambre spécialisée dans les affaires militaires du Tribunal de grande instance de Toulouse : mêmes magistrats, même avocat (notre ami Damien Thébault), mêmes poursuites contre un appelé bénéficiaire du statut des objecteurs, mêmes risques judiciaires. Et pourtant : Bruno Bonnefoy a déserté au bout d'une année passée à l'Office national des forêts, François Wargnies s'est, lui, refusé à accomplir quelque forme de service que ce soit, après avoir demandé et obtenu la reconnaissance du statut d'objecteur. L'un est juridiquement déserteur, l'autre insoumis. détail, au regard de ce qui les sépare et les rassemble.

L'essentiel est ailleurs : Bruno, qui comparaissait mardi 21 mai, a axé sa défense sur la base commune du collectif objecteur « On arrête tout », qui revendique l'égalité des temps de service. Nul doute que son attitude soit légitime, tant est discriminatoire la durée du service des objecteurs (le double de celle du service militaire, faut-il le rappeler) ; nul doute aussi qu'elle soit fondée, en s'appuyant sur les recommandations de la Convention européenne des droits de l'homme. Il n'est pas surprenant que son témoin italien, qui expliqua que la cour constitutionnelle de son pays venait d'imposer l'égalité des temps de service, ait été davantage entendu que le propre père de l'inculpé, venu dire son trouble et son regret d'avoir participé à la guerre d'Algérie (il est depuis lors notamment devenu renvoyeur de papiers militaires et objecteurs à l'impôt).

Défense de l'objection, réaffirmation d'un principe, d'un droit fondamental autant que bafoué, pour sûr. Procès complètement intemporel cependant, sans lien aucun avec la sanglante actualité et les mutations en cours de l'appareil de « défense », donc du Service national.

Un procès exemplaire

Gageons qu'il n'en sera pas de même le 18 juin, jour où sera rendu le verdict : ce mardi matin-là comparaîtra en effet François Wargnies qui est, lui, membre du Collectif des objecteurs tarnais (COT) depuis une dizaine d'années. Fermement opposé à tout service national, revendiquant son insoumission et mettant en cause les criminelles responsabilités des « décideurs » du complexe militaro-industriel, François se fait accusateur, insoumis « public », résistant à la militarisation, objecteur au sens fort du terme. Il n'est qu'à lire la déclaration qu'il a fait diffuser comme la pétition qu'il fait circuler (lire p.5) pour voir que son procès mérite toute notre attention, qu'il ne s'agit pas uniquement d'être solidaire de son attitude que de le soutenir de tous nos moyens. Ce sont des idées, nos idées qui sont en cause, des convictions antimilitaristes qui sont passibles du tribunal.

Le procès de François Wargnies est à plus d'un titre exemplaire. Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour qu'il ne soit pas condamné « pour l'exemple ».

M.A.

Soutien mode d'emploi

Pour exprimer votre solidarité, soutenir François Wargnies, vous pouvez :
- signer et faire signer la pétition (cf. p. 5) ;
- envoyer une lettre de soutien à : M. le président de la chambre spécialisée dans les affaires militaires, affaire F. Wargnies du 18 juin 1991, Tribunal de Toulouse, place des Salins, 31000 Toulouse ;
- Venir au procès, le 18 juin, à 8 h 30 ;
- envoyer un télégramme le matin du procès ;
- soutenir financièrement (les précédents procès ont coûté entre 10 000 et 12 000 F chacun).
Pour tout contact : Collectif des objecteurs tarnais (COT), BP 229, 81006 Albi cedex.

REGARD SUR...

François Wargnies insoumis au service civil

***ML :** Quelles sont les raisons pour lesquelles tu as décidé de t'insoumettre ?*

François Wargnies : Il y a le fait que je ne conçoive pas qu'on puisse disposer comme cela d'un an de ma vie sans me demander mon avis. Le fait aussi que le Service national serve une politique précise, qui est la politique de défense de la France, avec laquelle je suis en profond désaccord. Elle n'est pas crédible, elle est dangereuse et moralement inacceptable. Pas crédible parce que sans objet (qui va envahir la France aujourd'hui ?), dangereuse parce qu'elle crée les conditions de sa propre existence. C'est tout un système qui se nourrit de lui-même. En vendant des armes au tiers monde, on crée les conditions du mal-développement, des conditions de guerre. On peut prendre pour exemple la guerre du Golfe, où l'on a effectivement créé les conditions permettant de justifier une intervention militaire.

Ensuite, du moment que l'argent va à l'armée, il ne va pas ailleurs, on ne répond pas aux demandes sociales. Il y a des problèmes d'exclusion, d'affrontements entre communautés, ce qui permet de justifier plus de flics, et un service national, où l'on fait croire à l'intégration.

***ML :** Ne penses-tu pas que toutes les politiques de défense, passées et présentes, en France et ailleurs, ont les mêmes objectifs ?*

FW : Oui, ce n'est pas un problème propre à la France. Les mêmes mécanismes se retrouvent ailleurs. Il faut déjà savoir ce qu'on a à défendre, il ne suffit pas de s'intituler patrie des droits de l'homme pour prétendre avoir quelque chose à défendre, il faut voir les moyens. Or, ni la question des objectifs ni celle des moyens n'est jamais posée à l'ensemble de la population. C'est un sujet qui n'est jamais discuté. L'idée de démocratie est remise en question par le fait militaire, par la défense nationale. C'était flagrant dans la guerre du Golfe.

« Ce que défend la Défense nationale, c'est le profit des industriels de l'armement. Et il y a une immunité de l'armée par rapport à tout ce qui pourrait être contrôle de la population. »

Ce que défend la Défense nationale, c'est le profit des industriels de l'armement. Et il y a une immunité de l'armée par rapport à tout ce qui pourrait être contrôle de la population.

Et c'est aussi tout simplement l'obéissance du citoyen, on te demande de faire un acte de soumission dès l'entrée dans la citoyenneté.

***ML :** Est-ce que tu ne penses pas que c'est le profit des industriels tout court, et celui du complexe politico-étatique, que l'armée défend ?*

FW : L'armée est un des éléments du contrôle social, mais ce n'est pas le seul. Il y a une organisation qui permet qu'on enlève au citoyen son pouvoir de décision. Le fait de se faire représenter par des parlementaires n'est pas un moyen adapté à la démocratie, la démocratie passe ailleurs. Quand je dis démocratie, je pense à démocratie directe. Il faut retrouver au niveau individuel et collectif le pouvoir de décision qui est le nôtre.

***ML :** Le fait de s'insoumettre est une façon de marquer son pouvoir de décision ?*

FW : Ce n'est pas la seule, mais c'était la seule façon de marquer que c'était moi qui décidait, au bout du compte. C'est une manière imparfaite, ça se limite au fait de dire non, de faire savoir qu'on dit non, qu'il est possible de dire non. Cela ne suffit pas en soi, c'est un acte individuel. Il faudrait que cela s'insère dans un mouvement plus vaste pour gagner notre pouvoir réel en tant que citoyens.

***ML :** Même si c'est toi qui prend le risque individuellement, est-ce que tu espères que cela mobilisera d'autres personnes ?*

FW : Oui, l'insoumission est l'occasion de faire l'information sur les questions militaires. On n'est pas tout seul, il y a des gens qui ont les mêmes idées que nous, pas seulement les groupes militants, mais au-delà. Je pense que la majorité de la population peut être d'accord avec l'acte d'insoumission. Cela paraît un peu naïf, mais une fois qu'on pose clairement les problèmes de l'armée, ce que ça coûte, à quoi cela sert réellement, les conséquences que ça peut avoir, telle la guerre du Golfe, et même si les sondages disent le contraire, je crois que les gens ne peuvent qu'être d'accord avec ce genre de démarche. Parce que l'avenir et la survie de la société, et de l'humanité au bout du compte, passent ailleurs que dans le fait de fourguer des milliards dans l'armement, de pomper le tiers monde jusqu'à ce qu'il en crève, de ramener l'ordre à coups de tapis de bombes et de morts.

***ML :** On parle de « réformer » la conscription ...*

FW : Le Service national n'a plus d'utilité militaire. On l'a vu pendant la guerre du Golfe. Ce ne serait pas passé dans l'opinion de faire venir des appelés. Il y a eu une mobilisation relative par crainte du terrorisme. Mais envoyer des appelés en Irak, ce n'était pas concevable, l'opinion publique ne l'aurait pas accepté. Le Service national n' a plus d'utilité militaire aux yeux des politiques, comme des militaires, dans le débat qu'ils ont actuellement sur la conscription, mais on veut quand même conserver la conscription parce que c'est un palliatif au chômage, et pour conserver un certain consensus social. Pour un Etat, c'est pratique de faire commencer une vie de citoyen par un acte de soumission, on obéit d'abord, et ensuite on a le droit de réfléchir, encore que le droit de réfléchir soit accessoire !

Dans la mesure où il y a débat, il va se dessiner un espèce de service civique, qui consisterait en des stages de défense de durée réduite, et ensuite un service d'utilité sociale. Ce serait la multiplication des services civils. Cela veut dire qu'on va affecter les gens dans des services où il y a de la demande (insertion, intégration, formation, santé, police). Cela pose un certain nombre de problèmes. Au lieu de mettre en place des projets à financer, on comble les trous avec des appelés, de la main d'œuvre gratuite. C'est toujours un palliatif pour réduire les statistique du chômage. C'est une manière de ne pas faire les choix qui devraient être faits. Matériellement et financièrement, ce n'est pas possible de dire : « notre priorité est l'éducation, l'intégration des immigrés, le logement, la formation », et en même temps, de passer des milliards dans le secteur de l'armement, un secteur sans utilité sociale, non productif, qui emploie moins de gens à investissement égal.

On a autre chose à faire qu'à fabriquer des armes ! Il faut que cette question soit posée clairement, à un moment ou à un autre, à la population.

***ML :** Est-ce que tu t'insoumettrais aussi à ce service civile ?*

FW : Oui, parce que tout d'abord, il y aura toujours une formation militaire. Ensuite, parce que dans l'absolu, une société n'a pas de services à demander à un individu, il fait partie de la société, son implication devrait être naturelle dans la vie sociale.

« Le Service national n'a plus d'utilité militaire. On l'a vu vu pendant la guerre du Golfe. Ce ne serait pas passé dans l'opinion de faire venir des appelés. »

Même si c'est un service à forme civile, il sert toujours les mêmes objectifs, qui seront toujours remplis par une armée de métier, contre laquelle il faudra toujours lutter, même dans le cas où la conscription serait supprimée.

Ce service civil va aussi trimballer l'inégalité. Tous ceux qui seront d'un niveau social élevé seront encore planqués et réformés. on retrouvera les mêmes inégalités. Il faut aussi parler de l'arrivée progressive des jeunes immigrés dans le Service national. Si tu t'appelles Mohammed... Que voudra dire pour un jeune issu de l'immigration de faire son service national ? Quand il aura fini son service, il retournera dans son ghetto ; on l'aura un peu « cadré » entre temps, calmé, il aura appris les lois, coutumes et mœurs de la République française ! Mais l'Etat s'en fout royalement. On appelle ça de l'intégration... Il y aura aussi une compétition sur les postes, l'emploi, qui touchera autant les femmes que les hommes.

***ML :** Comment envisages-tu ton procès ?*

FW : Beaucoup de choses dépendent du soutien, c'est important, essentiel. Cela aide à faire comprendre que l'insoumis n'est pas quelqu'un tout seul dans son coin avec des idées bizarres, mais qu'il y a des gens qui partagent ces idées. Cela permet de donner à un cas qui pourrait être purement juridique, son contenu politique réel. Pas seulement devant le tribunal, mais vis-à-vis de l'opinion ; à travers les médias.

Au bout du compte, nous avons raison, et on finira par nous rendre raison de toute manière. J'espère que cela sera le plus vite possible, et que ce ne seront pas les faits qui nous rendons raison, comme dans la guerre du Golfe, malheureusement. Qu'on attendra pas le bain de sang final pour construire une autre société...

Propos recueillis par Anne (liaison du Tarn)

Objectif : abolir le Service national

La récente guerre du Golfe a notamment mis en évidence l'absence d'un réel mouvement antimilitariste. Aurions-nous par trop oublié que l'armée sert aussi à faire la guerre ? Sans doute. Mais pas seulement : comment un mouvement pourrait-il exister sans identité, valeurs et objectifs communs ? Sans objectifs concrétisables, au moins à moyen terme ?

Alors que des réfractaires sont une nouvelle fois traduits en justice, l'heure est à la solidarité active, au soutien concret, mais aussi aux bilans et perspectives.

Les luttes antimilitaristes de ces dernières années ont été menées autour de l'objection et de l'insoumission, donc apparemment centrées autour du service. En apparence seulement. Bien des objecteurs ne visent plus que l'aménagement des conditions d'exécution de l'une des formes du Service national, quand la plupart n'ont d'autre ambition que d'effectuer au mieux ce qu'ils se représentent comme un stage d'insertion professionnelle de longue durée. La situation est désormais telle qu'il y a même quelque abus de langage à parler d'objection pour évoquer ces démarches individualistes peu éloignées des préoccupations de nombre d'appelés. Les bénéficiaires d'un statut d'objecteur arraché par les luttes ne sont pas les seuls à vouloir éviter caserne, uniforme et pas cadencé le fusil sur l'épaule.

Par ailleurs, la solidarité avec les réfractaires poursuivis ou menacés de l'être a longtemps été l'occasion de manifestations de soutien. Mais cette indispensable solidarité, épuisante parce que répétitive, n'est-elle pas trop souvent restée sur des bases défensives et simplement humanistes ? N'a-t-elle pas, surtout, davantage attiré l'attention sur la gravité des sanctions encourues ou infligées que sur les motivations des insoumis publics ?

Crise d'identité

Il y a là comme un double échec pour ceux qui pensent que l'essentiel n'est pas tant d'être « en-dehors » ou « à côté » de l'armée que de s'affirmer concrètement contre l'appareil militaire et le militarisme. Nous avons sans doute commis la même erreur : le refus du service militaire nous paraissait tellement aller de soi que nous en sommes arrivés à oublier que le Service national c'est encore, pour l'immense majorité des conscrits, la caserne, l'embrigadement et la servitude militaire. Oublié aussi, quand nous parlions de service civil, que la plupart des appelés affectés hors des casernes étaient désormais dans la police, la coopération, les laboratoires de recherche, dans les entreprises, les administrations et non dans quelques associations.

Cruel constat : nous sommes assurément victimes de notre courte vue, de notre absence de perspectives. Un mouvement antimilitariste, comme tout mouvement social, ne peut exister que s'il a une identité, des valeurs et des objectifs communs. Non seulement des analyses et convictions partagées, mais aussi des objectifs concrétisables, au moins à court terme. Le moins que l'on puisse dire c'est que nous connaissons une sérieuse crise d'identité. Et sommes en face d'une double nécessité : celle de redonner du sens, un sens antimilitariste, à l'objection ; celle, aussi, de faire en sorte que les refus personnels des réfractaires s'insèrent dans une démarche collective. Dans un cas comme dans l'autre, de retrouver des raisons d'agir, des racines historiques comme des objectifs concrétisables. Pour les recrues forcées, bien sûr. Mais aussi pour tous ceux et celles qui entendent œuvrer à la transformation radicale de la société. Nous ne pourrons agir avec quelque efficacité contre le militarisme qu'en dévoilant ses prétextes et alibis, qu'en dénonçant ses valeurs et les ressorts qui fondent sa légitimité usurpée.

Une armée à deux vitesses

La guerre du golfe a souligné le rôle de supplétif, sinon d'auxiliaire encombrant, des conscrits dans les armées occidentales qui y ont encore recours : face à une armée irakienne majoritairement fondée sur le recrutement forcé (conscrits et mobilisés), les Etats occidentaux ont aligné des techniciens et baroudeurs exclusivement volontaires. Le choix présidentiel de tenir à l'écart les appelés, et l'épisode des vrais appelés-faux engagés de la marine, ont mis en rage les officiers généraux, même si elle a sur le moment contribué à anesthésier l'opinion. L'utilité prétendue du service militaire en sortait une nouvelle fois mise à mal.

Une réunion tout à fait officielle, prévue de longue date mais tenue en pleine guerre, était à cet égard riche d'enseignements : le colloque « *Conscription et armée de métier* », qui s'est déroulé les 12, 13 et 14 février au Sénat puis à l'Assemblée, à l'initiative de la *Fondation pour les études de la défense nationale*. Des képis étoilés étaient rassemblés par dizaines autour d'un thème que les antimilitaristes tardent trop à penser. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y avait comme un décalage entre les contributions et interventions, pendant deux jours, des politologues, stratèges, officiers, économistes et autres ethnologues, concluant dans leur majorité, et souvent avec regret, au déclin inéluctable du service militaire, et le discours lénifiant du sous-ministre, langue de bois se refusant à admettre les mutations en cours.

Les gouvernants socialistes ayant arrêté leur réflexion doctrinale à *L'Armée nouvelle* de Jaurès (1910), il y a tout lieu de redouter que la réforme du service prochainement mise en œuvre se limite à développer une durée du service différencées et une armée à deux vitesses. Leur souci de sauvegarder les mythes attachés à la conscription, leur mystique des fameux liens « armée-nation » les conduit à n'envisager pour l'immédiat qu'une simple opération de toilettage. Forcément provisoire : plusieurs raisons permettent de penser que l'avenir du service militaire appartient déjà au passé.

Institution sous perfusion

Des raisons stratégiques, techniques, d'abord : ce sont des nécessités opérationnelles, de nombre et de mobilité, qui ont présidé au développement du service militaire. Et qui sont, aujourd'hui, en train de créer les conditions de son dépérissement. Bien avant l'effet Golfe, le nucléaire, les systèmes d'armes et la mise en scène de nouvelles « menaces » ont condamné le service, en faisant disparaître le « besoin » de masses d'hommes équipés d'un armement individuel. Le passage à l'armée de métier est, du reste, largement amorcé.

Des raisons sociologiques et politiques, ensuite : le caractère scandaleusement inégalitaire du service est porteur de tensions sociales. Comme l'a souligné le colloque de février, on assiste de plus en plus à une convergence entre un nombre croissant d'« experts » qui estiment que leur défense peut se passer de l'enrôlement obligatoire et celui de politiques convaincus qu'une armée de volontaires n'est pas nécessairement une force prétorienne. Les mutations à l'Est, les accords de désarmement, vont inévitablement entraîner une redéfinition des stratégies et du format des armées, donc une réduction des effectifs. Dans un contexte où le nombre de soldats devient un argument diplomatique, un objet de négociation, il fait peu de doute que la « qualité » professionnelle ne l'emporte sur la qualité des conscrits. La perspective européenne, enfin : malgré une montée, à redouter, des nationalismes, notamment à l'Est, le déclin de l'Etat-nation est sérieusement entamé. La construction de l'Europe contribue à ce déclin d'un cadre sociopolitique dans lequel était apparue la conscription moderne.

Est-ce à dire que les antimilitaristes peuvent attendre et se contenter de croiser les bras ? Certes non. L'institution me paraît sous perfusion et condamnée à disparaître. Comme le sont, du reste, l'agriculture traditionnelle, le petit commerce ou le microsillon 33 tours. Service condamné, mais pas mort, il s'en faut : des illusions perdurent, le poids du traditionalisme est réel, comme est certaine l'inertie des « décideurs » politiques. L'agonie du service militaire peut se poursuivre pendant des années mais, à terme, d'ici trois, cinq, dix ou quinze ans, la circonscription sera rangée au musée militaire, à côté des armures et autres arbalètes. Une chose est sûre : il serait dommage que les antimilitaristes ne mettent à profit cette situation pour se faire entendre.

Le maillon faible

Le rôle essentiel du service étant aujourd'hui idéologique (légitimer les dépenses militaires et l'armée en son entier), c'est sur ce terrain, je pense, que les antimilitaristes peuvent le plus efficacement apporter leur contribution. Sans sous-estimer l'importance des arguments techniques, en dénonçant les mythes égalitaires, formateurs et démocratiques de la corvée. En critiquant concrètement le sacrifice injuste, inutile et liberticide. En créant, en fond, du dissensus autour de leur « défense » nationale. En répondant, en quelque sorte, aux craintes exprimées, il y a peu, par l'ancien secrétaire d'Etat à la défense Jacques Boyon, qui s'inquiétait en comité restreint que le service « *puisse devenir le point faible qui serait l'objet de l'offensive menée contre les forces de défenses* ». « *Je pense,* poursuivait cet expert en manipulation, *que les critiques contre le Service national peuvent devenir un des moyens de mettre plus facilement en cause l'importance que l'on veut donner à notre effort de défense.* »

On ne saurait mieux dire : le « point faible ». Toute armée, toute forme d'armée, tout système militarisé est, bien sûr, nocif et à supprimer. Nous n'avons pas à choisir entre l'armée professionnelle et l'armée de circonscription, entre la peste et le choléra ; c'est là le problème de l'Etat et de ses serviteurs, pas le nôtre. N'empêche que l'armée de métier existe déjà bel et bien, et qu'il nous appartient de faire des choix tactiques, d'efficacité. Ne croyez-vous pas qu'il soit temps de mettre en œuvre une campagne pour l'abolition immédiate et complète du Service national ? Une campagne qui reflète et prenne en compte les aspirations de tous ceux et toutes celles qui entendent entraver ce que les gouvernants nomment « effort de défense » et que nous savons être une militarisation tentaculaire ?

La conscription n'est vraiment pas une histoire de conscrits ni seulement qu'une affaire d'hommes : l'institution joue un rôle pour la société toute entière, nous sommes toutes et tous concernés, que nous le voulions ou non, par son devenir. Peu importe, à cet égard, que nous ayons accepté ou refusé le compromis individuel du service, que nous soyons ou ayons été réfractaires, en affectation ou exemptés. Pour une fois que nous pouvons « gagner », autant ne pas nous en priver. N'y-a-t-il pas là, enfin, l'occasion de redonner du sens, une identité collective à nos démarches individuelles ? En bref, agir pour l'abolition de la conscription peut être, pour celles et ceux qui aspirent à dynamiser un mouvement social, un objectif concret et concrétisable à moyen terme, un objectif rassembleur qui dépasse les situations personnelles de sexe, d'âge ou de situation face à l'obligation.

En finir avec le service

L'épouvantail armée de métier ? Soyons sérieux : la majorité des coups d'Etats ont été commis, depuis 1945, par des armées dites de conscription. De même que la plupart des dictatures et tous les régimes totalitaires se sont appuyés sur le service militaire. A l'aune des droits de l'homme, les conscrits font vraiment piètre figure : demandez donc aux Noirs sud-africains, au Kurdes, aux Palestiniens, aux étudiants chinois ou aux jeunes algériens en révolte ce qu'ils pensent des balles de « leur » armée « populaire », des agissements des « enfants du peuple » sous l'uniforme.

Certes, l'abolition du service ne serait qu'un pas, qu'une étape vers la démilitarisation. Possible à moyen terme, la fin du service n'en est pas moins souhaitable : pour démilitariser les esprits, puisqu'il s'agit de mettre à nu les mythes et alibis occultant les fonctions de l'appareil militaire ; pour l'évolution des mentalités, aussi : la caserne n'est pas le seul lieu d'enfermement ni le seul outil de conditionnement mais c'est là, aussi, qu'on fabrique des mâles dominateurs, xénophobes. Il en va, enfin, d'un progrès pour les libertés individuelles et collectives : aurions-nous oublié que la caserne est le lieu du non-droit, que la servitude militaire est, de toutes, la plus ignoble ? Oublié que cet impôt du temps relève, tout simplement, et quelle qu'en soit la forme, de la corvée et du travail forcé ?

A propos d'esclavage : ce n'est pas une conscience humanitaire aiguë ni une révolte qui ont mis fin à ce fléau, mais bel et bien le progrès technologique et sociologique en cours fera de même pour cet autre fléau qu'est le recrutement obligatoire. On y viendra tôt ou tard. Mais il ne sera pas sans intérêt d'y avoir quelque peu contribué, d'avoir précipité son abolition. D'avoir œuvré, ensemble, pour en finir, aussi vite que possible, avec l'âge des casernes.

Michel Auvray

Pétition de soutien à François Wargnies

Protester contre la répression frappant les réfractaires, c'est sans doute nécessaire. Mais ô combien insuffisant quand l'insoumis est moins poursuivi pour son refus du « service » que pour ce qu'il dit, les idées qu'il exprime et incarne. Remarquable est, à cet égard, la pétition que François propose à notre signature : oui, son insoumission est légitime ; oui, nous accusons les criminelles responsabilités de ceux qui, aujourd'hui, osent le faire traduire en justice !

François Wargnies, objecteur de conscience-insoumis au Service national, passera en procès le 18 juin 1991 devant la chambre spécialisée dans les affaires militaires du tribunal de Toulouse. Il est accusé d'insoumission en temps de paix pour avoir refusé de répondre à un ordre de route lui enjoignant de rejoindre son affectation le 16 janvier 1991. le 16 janvier, à 0 h, expirait l'ultimatum adressé par les forces coalisées à l'Irak. La nuit suivante, des milliers de tonnes de bombes tombaient sur Bagdad.

Nous nous demandons au nom de quel principe démocratique, au nom de quelle volonté de paix, au nom de quelle conception de la défense nationale des centaines de réfractaires au Service national sont emprisonnés en France, comme le dénonce chaque année Amnesty International, alors que ne sont pas inquiétés ceux, hommes d'Etat et industriels, qui ont soutenu et armé le régime de Saddam Hussein, dont ils ne pouvaient ignorer, bien avant la guerre du Golfe, la nature dictatoriale, et qui ont de ce fait :

- permis l'invasion de l'Iran en 1980, celle du Koweït en 1990, et les deux guerres terriblement meurtrières qui en ont découlé ;
- permis le bombardement à l'arme chimique du village d'Halabja en 1988, auquel ont participé des avions français, et le génocide du peuple kurde.

Nous considérons par ailleurs, comme Amnesty International, que le fait d'emprisonner les réfractaires au Service national constitue une atteinte à la liberté d'opinion, intolérable en France comme ailleurs, et demandons en conséquence l'arrêt immédiat des poursuites à l'encontre de François Wargnies et de tous les réfractaires.

Nom ..... Prénom .....
Adresse ..... Ville .....

Signature :

Les signatures sont à envoyer au COT, BP 229, 81006 Albi cedex. Cette pétition sera transmise au Président de la chambre dans les affaires militaires.

POUR L'ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS DE PEKIN...

Retour en Chine

De la contestation estudiantine au soulèvement populaire

« Réformes » économiques, enseignement élitiste, tels étaient les sujets traités par Charles Reeve dans nos précédents numéros. Ici, l'auteur fait l'étude du mouvement du Printemps de Pékin, qui d'estudiantin devint populaire et n'en fut que plus réprimé par le Parti.

Le mouvement du Printemps 1989 va naître et prendre forme dans une Chine en crise. Devant faire face à des difficultés économiques croissantes, coincé entre les impératifs d'un capitalisme d'Etat stagnant et les déstabilisations provoquées par le capitalisme privé sauvage, l'Etat communiste donne des signes d'indécision. Les structures rigides, héritées du modèle maoïste stalinien, sont ébranlées par la décomposition sociale.

Après avoir cerné les conditions concrètes à partir desquelles les étudiants se sont mobilisés, il faut maintenant regarder de plus près les changements dans la composition sociale du mouvement, au fil des jours. Bien entendu, on ne trouvera pas ici une chronologie détaillée des événements (1). Ce qui nous importe est de dégager quelques idées générales, permettant de comprendre le contenu du mouvement, son aboutissement violent.

Lors de leurs premières manifestations, en avril 1989, les étudiants avaient reçu le soutien, passif mais chaleureux, du peuple de Pékin. A partir du moment où la frange la plus combative décida d'occuper la place Tian-an-men (la grève de la faim, début mai), les rapports avec la population vont changer. L'occupation de la rue va entraîner l'éloignement des étudiants les plus proches des réformistes du Parti. En même temps, tous ceux qui étaient en conflit avec le pouvoir communiste se rapprochèrent du mouvement. Compte tenu de l'état de l'insatisfaction sociale qui existait dans les grandes villes, il était inévitable que de vastes secteurs du peuple s'engouffrent dans la brèche ouverte par la contestation estudiantine.

On trouvera là un échantillon de la diversité populaire dans une grande métropole du tiers monde : des ouvriers, des chômeurs, des marginaux. Il y aura aussi ceux qui représentaient les nouvelles « couches » sociales nées de la période de « modernisation » : les petits commerçants et affairistes, les trafiquants en tout genre, les travailleurs précaires, le « prolétariat flottant ». Très rapidement, ces « non-étudiants » se sont trouvés placés dans le rôle de « serviteurs » du mouvement estudiantin (2). On était, après tout, dans la Chine post-maoïste et l'élitisme estudiantin laissait peu d'espace à l'expression autonome de tout ce peuple.

Ces sympathisants soutenaient de tout cœur la revendication de démocratie. Ils lui donnaient un contenu bien précis et en accord avec leurs intérêts immédiats : la défense des principes de l'économie de marché, et aspiraient à la « société de consommation ». Comme ils ne représentaient aucune force sociale précise, ils eurent peu d'influence sur l'orientation du mouvement.

Par ailleurs, quelques ouvriers et travailleurs venus rejoindre les étudiants sur la place Tian-an-men, sentiront la nécessité de s'organiser de façon indépendante et ils vont former l'Union autonome des ouvriers de Pékin. Si le mouvement estudiantin n'a pratiquement pas laissé de textes sur les motivations et les buts de sa lutte, ce petit noyau va, au contraire, produire de nombreux écrits (appels, tracts...) (3).

« Compte tenu de l'état de l'insatisfaction sociale qui existait (...) de vastes secteurs du peuple s'engouffrent dans la brèche ouverte de la contestation estudiantine. »

Les étudiants se considéraient comme l'expression de la ligne la plus réformiste du Parti. Les travailleurs militants révoltés se savaient, de leur côté, très minoritaires. Pour survivre en tant que force indépendante, il leur fallait absolument pouvoir s'adresser aux autres travailleurs. C'est pourquoi ils donneront une importance primordiale à l'agitation et à la propagande.

Combien d'organisations autonomes ouvrières ont réellement été créées ? Par qui ? Comment se sont-elles constituées ? Qui écrivait leurs textes ? Combien étaient-ils à y participer : quelques dizaines ou quelques milliers ? Des questions auxquelles on manque de réponses, les informations sur ces organisations étant vagues et souvent contradictoires (4). Sans aller jusqu'à parler de l'« *envergure du fait autonomiste* » (5), et tout en refusant un triomphalisme de circonstance, il est indéniable que la création des Unions autonomes a apporté une dimension nouvelle au mouvement qui était resté, jusqu'alors, en phase avec les institutions dominantes. Que des travailleurs s'organisent - et proposent aux autres d'en faire autant - en dehors des syndicats officiels, voilà la première initiative inacceptable pour le pouvoir communiste.

A l'origine, la plupart de ces militants venaient probablement du secteur de la classe ouvrière dit du « bol de riz en porcelaine ». Il y avait, peut-être aussi, quelques ouvriers du secteur du « bol de riz en fer » ; critiques envers le régime, mais qui ne pouvaient pas s'exprimer ouvertement au sein des grandes entreprises d'Etat. Une situation qu'on a déjà connu dans d'autres circonstances, ailleurs qu'en Chine ; en Mai 68 en France, par exemple. Des ex-fonctionnaires de la base du Parti, déclassés par le processus de « libération économique », étaient aussi présents. C'est vraisemblablement de leurs rangs que vinrent des « chefs » auto-proclamés, ceux qui rédigèrent la plupart des textes. Trois indices tendent à appuyer cette hypothèse : leur prudence vis-à-vis des syndicats officiels, le PC vu

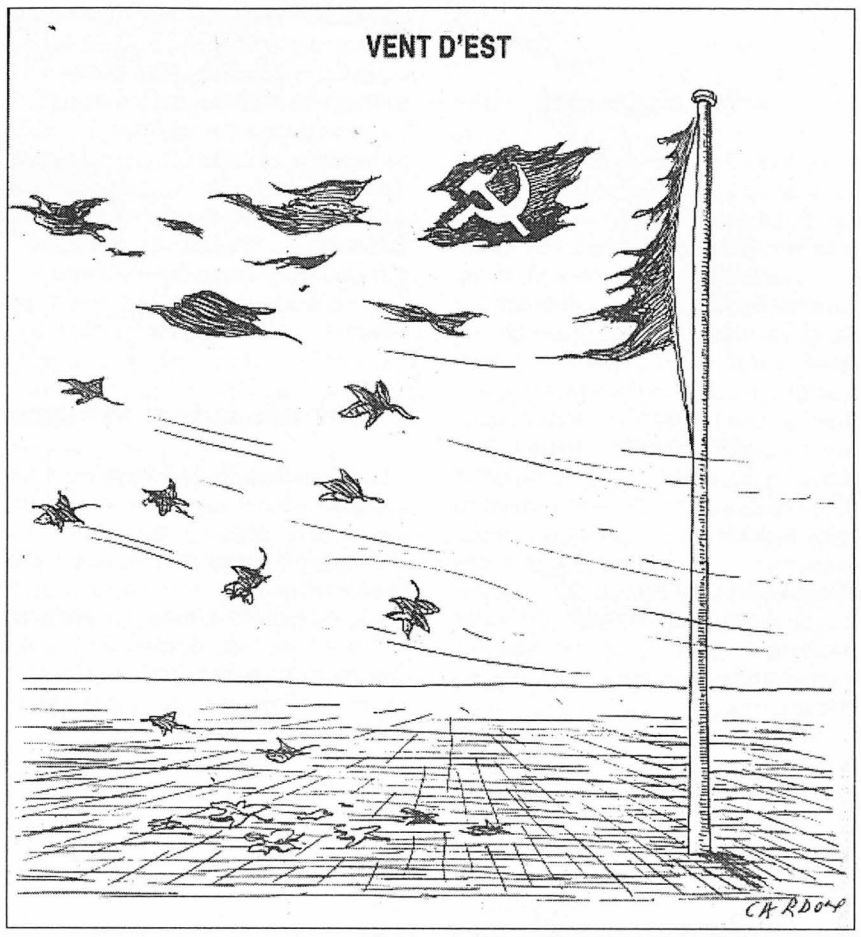

Dessin emprunté au « Canard enchaîné »

comme « le parti de la classe ouvrière », enfin et surtout, le jargon marxiste-léniniste de leur prose. Leur but avoué était d'« *entraîner le prolétariat pékinois dans le mouvement (...), en tant que sujet* » (7). Et « *en un laps de temps très court le mouvement s'était étendu à plusieurs villes. (...) Les travailleurs étaient venus d'autres villes pour les rencontrer. Un réseau national commençait à s'organiser* » (8). A Pékin tout au moins, leurs textes ont été largement diffusés dans la population. Mais leur appel à la grève générale est resté lettre morte et la portée de leurs initiatives n'a pas dépassé la rue. Malgré cela le pouvoir communiste a pris peur et a rapidement réagi. C'est ainsi que les contrôles de présence ont été renforcés dans les entreprises. On peut douter de leur efficacité quand on connaît l'ampleur de l'absentéisme et la désaffection du travail dans ce type de société. Il semblerait, d'autre part, que des primes de « non-participation aux manifestations » auraient été versées aux travailleurs. Quoi qu'il en soit l'armée a finalement été amenée à protéger les grandes concentrations industrielles de l'agitation de rue. Ce fut par exemple le cas de la Grande Aciérie de Pékin où travaillent quelque 200 000 personnes (9). Le vrai problème était posé : celui de la confiance dans la classe ouvrière.

En tant que classe, les ouvriers resteront passifs et les quelques activistes de l'Union autonome, continueront leur agitation de manière isolée. C'est pourquoi toute comparaison qu'on ait pu faire avec Solidarnösc en Pologne est sans fondement. En Pologne, l'organisation de masse est née directement à partir d'une lutte généralisée sur les lieux de travail. En Chine, au contraire, la constitution de ces petits noyaux contestataires s'est faite à l'extérieur des relations sociales d'exploitation.

Il nous faut, enfin, parler de l'acteur qui va jouer un rôle capital au cours des derniers jours du Printemps 1989. Il s'agit du peuple de Pékin, le peuple des quartiers ouvriers ; auquel s'était probablement joint un grand nombre des « prolétaires flottants » qui déferlaient sur les villes chinoises depuis des mois. Ce peuple - que les étudiants et la presse appelleront les « citadins » (*laobaixing*) - va se mobiliser dans la rue à partir du moment où les bruits de

« Ce peuple va se mobiliser dans la rue à partir du moment où les bruits de bottes se feront entendre. Ce sont eux (les « citadins ») qui construiront les barricades... »

bottes se feront entendre (10). Ce sont eux qui construiront les barricades, couperont les routes pour empêcher les troupes d'avancer, discuteront avec les soldats, les affronteront au besoin pour prendre les armes, brûleront les chars. « (...) *Des groupes d'activistes se sont organisés dans tout Pékin. Il y avait entre autres des groupes de "brave-la-mort" composés d'ouvriers et de gens du peuple qui s'engagèrent à mourir pour empêcher l'armée de rentrer dans la ville. Il y avait aussi des groupes d'ouvriers qui, ensemble avec des groupes d'étudiants (fort bien organisés) contrôlaient les quartiers et maintenaient l'ordre (les forces de police étant invisibles partout après le 20 mai)* » (11). C'est, bien sûr, parmi ces « citadins » qu'on relèvera le plus de morts ; c'est à eux qu'on demandera de payer la balle avec laquelle on les exécutera !

Et, pourtant, c'est des citadins que l'on parlera le moins. Certes, les médias reconnaîtront leur présence, surtout au cours des affrontements de rue avec l'armée. Mais à chaque fois ils tiendront le rôle de la « brute du peuple », toujours à la traîne des étudiants. Chacun sait que l'ouvrier se vend moins bien que l'étudiant, qu'une révolte populaire fait peur mais que, par contre, le « sacrifice » suivi d'un « massacre d'innocents » émeut les braves gens ! Les journalistes ont vu et rapporté des faits qui correspondent à leur vérité à eux. Les autres faits, l'autre vérité, ne les intéressaient pas. Un observateur averti commentera : « *Le monde entier regardait ; les journalistes se sont considérés la plupart du temps comme des garants de la sécurité des étudiants. Il y avait, dans l'idéalisme pacifique des étudiants quelque chose (...) qui attirait l'attention des Occidentaux et qui les entraînaient à sous-estimer le rôle essentiel des* laobaixing » (12).

Charles Reeve

(prochain article : « Quand l'agitation sociale sème le trouble parmi l'élite »)

(1) Voir la chronologie publiée dans la revue *Iztok* (Paris), « Le déclin de la dynastie Ding », juin 1990. Voir aussi le n° spécial sur la Chine de la revue *Inprecor* (Paris), 2 juin 1989.
(2) L'exemple le plus connu étant celui des motards, qui suivaient le déplacement des forces répressives.
(3) Des textes ont été publiés dans la revue trotskiste *Inprecor* (juin 1989). La revue de même courant qui paraît à Hong-Kong, *October Review*, a aussi publié de nombreux matériaux. Il faut souligner le choix de textes de l'Union autonome publié dans la revue libertaire Iztok, op. cit.
(4) Les personnages qui ont parlé, en exil, au nom de l'Union autonome, ont souvent tenu des propos étranges. Ainsi M. Yue Wu, qui se présente comme « vice-commandant en chef de l'Union », déclare : « *Nous n'avons pas eu le temps d'élaborer des textes* », alors que des dizaines d'écrits signés par l'Union circulent... (interview, *le Monde*, 1er septembre 1989).
(5) Angel Pino, « Les ouvriers de pékin ont commencé à s'organiser », *Iztok*, op. cit.
(6) Ibid.
(7) Témoignage d'un militant ouvrier de Hong-Kong, *Inprecor*, Paris, 22 juin 1989.
(8) Ibid.
(9) En Chine, les travailleurs sont logés par l'entreprise. C'est un des avantages du systèmes du « bol de riz en fer ». Pour le pouvoir, c'est aussi un moyen de contrôler la classe ouvrière. La « modernisation Deng » et l'essor du secteur du « bol de riz en porcelaine » ont bouleversé cette situation.
(10) Le 19 mai 1989, les convois militaires seront arrêtés par la population à sept kilomètres du centre de Pékin. le lendemain, la loi martiale sera proclamée.
(11) Robin Munro, « Who died in Beijing, and why », *The Nation* (New York), 11 juin 1990. Robin Munro était en Chine au service d'une organisation humanitaire américaine. Il aurait été un des derniers Occidentaux à quitter Tian-an-men dans la nuit du 3 au 4 juin. Il prétend que beaucoup de journalistes couvrant les événements ont écrits leurs reportages de la fenêtre de leurs hôtels (dans le style de journalisme qui a « fait » la « Révolution roumaine »...) Selon lui : « *un massacre a bien eu lieu mais pas à Tian-an-men et pas particulièrement parmi les étudiants. La grande majorité de ceux qui ont été tués étaient des ouvriers et des* laobaixing *et ils sont morts dans les rues de l'ouest de Pékin* ».
(12) Ibid.

NOTES DE LECTURES

« Voleur de poules »

Roger Knobelspiess, éd. Flammarion

MALABARS ou carambars. Bibi Fricotin, Spiderman ou Crados. Duraton, Furax ou Goldorak. Piaf, Bécaud, Elvis ou Prince. Guerre mondiale, d'Algérie ou du Golfe... Quand on plante un décor, Pérec ou Thiéfaine, c'est qu'on garde son enfance, son adolescence, au coin du cœur « entouffé » de braises vivaces. Qui, vraiment, n'y sacrifie pas ? Est-ce que ce ne sont que des souvenirs, les copains, les frangins, les conneries, les rigolades, les punitions ? Les lignes à faire, les récrés, le caté, le dessert privé, les taloches, les devoirs du soir, les problèmes, les problèmes de calcul, les vacances, les billes, les étrennes ? Et puis, bien sûr, le premier bal ou la première boum, les premiers palots, les premières caresses, les trous de serrure, les photos qu'on se passe en cachette, les premières branlettes, la 4 Cv ou la Simca 1 000 ou la Super Cinq, l'effroi serein de découvrir un autre corps, sur la banquette arrière, ou dans la cave de la cité, ou dans une chambre un après-midi où l'on sèche les cours... Des souvenirs, rien que des souvenirs, tout ça ? Allons donc, nous y sommes toujours, tout vient de là, de notre mémoire et non pas de notre naissance. C'est là, en ça, que nous nous sommes fait. Que nous viennent notre façon d'aimer, de rire, de nous dévoiler, de nous révolter. Une enfance, une adolescence, les nôtres, elles sont belles, c'est le temps qui « surplace » avec joie quand un flash nous en revient...

« J'avais l'enfer dans mes langes »

J'ai lu une enfance et une adolescence dans un livre qui dit qu' « *il ne m'aurait pas déplu d'être baptisé avec une pince-monseigneur* ». Il y avait Bibi Fricotin, Furax, Elvis et tutti quanti. Mais il y avait vachement plus de baffes, de cris, de menaces, de punitions que dans les miennes. Il y avait les coups, les injures, les brimades, les poux, le mépris, les cuites, la faim, les flics, la misère, l'inceste de force, les femmes perpétuellement en cloque, la crasse, la zone, les casses, les bastons, les galères. Et au bout, ça devient l'adulte, la mort du frangin et la taule... « *J'avais l'enfer dans mes langes* », y dit-on...

La misère mais jamais le misérabilisme, jamais la complaisance que l'on trouve chez les auteurs chrétiens (Vandenmeersch et consorts) pour le sordide, jamais la résignation caritative (copyright Abbé Pierre). Dans ce livre, la misère qui, vécue, on sait de quoi il retourne, dynamise la révolte, l'insoumission, le refus. « *Désobéir fut ma vocation et ma fraternité va à ceux qui refusent le sacrifice du présent* ». La misère qui aiguise l'appétit de vivre tout, vite et sans frein, d'empoigner chaque occasion furtive de jouir de cette vie, même si le nom ici est plus qu'incongru. Irréductible depuis cette enfance qu'ici il nous conte, Roger Knobelspiess est de ces individus dont la vie nous apparaît comme celle d'un pic que l'érosion ne sait jeter bas.

Jimmy Gladiator

Voleur de poules, Roger Knobelspiess, éditions Flammarion. Prix : 79 F. En vente à la librairie du Monde Libertaire (chèques à libeller à l'ordre de Publico)

ECRITS POUR LA PAIX

« Quelque part... ailleurs »

Roger Monclin, éditions de l'Union pacifiste

Il appartient à l'histoire de l'anarchisme, simplement, sans avoir cherché à devenir célèbre. Et si sa vie est un exemple, ce n'est pas qu'il ait voulu se poser en modèle, c'est qu'il s'est toujours déterminé tout seul, en interrogeant une petite chose, une petite valeur qui n'est plus guère cotée en bourse aujourd'hui : la conscience. Roger Monclin était fidèle à ses idées. Des idées toutes simples, qui ne nécessitent nullement le recours à un maître à penser diplômé d'Etat et sorti d'écoles réputées grandes.

Quand la guerre éclate, celle de 1939, Roger Monclin dit « non » avec une vigueur, une force, une fermeté qui surprennent en ces temps de fayotage éhonté : « *Non, je n'accepterai pas ! Tout seul ? Soit ! On est assez nombreux, tout seul, pour se dresser contre une infamie !* » Oui, on est assez nombreux tout seul.

Et le voilà parti pour la Suède, se colletant avec toutes les vacheries de la vie pour échapper à la connerie humaine, qui, en cet été 1939, rassemble la quasi totalité des « *bons à tout de la politique* », sans compter « *tout ce qui tient une plume* », prêchant la guerre avec des arguments à faire « éclater les encriers », saoulant de propos belliqueux les travailleurs « *ivres d'excitation et beuglant la Marseillaise !* »

Car, en plus, il écrit comme un pur, Roger Monclin. Il y a du Vallès dans sa plume, tout au long de ces deux cents pages d'autobiographies éditées par l'Union pacifiste. Et il y a aussi un avertissement final à méditer. Je pense à ceux qui traitent si noblement de « munichois » les opposant à la guerre. Qu'ils lisent donc ces quelques mots en forme de testament : « *J'ai décidé de crever la conscience tranquille et les mains nettes. Des mains qui n'auront jamais tenu un fusil, dans une époque où c'est un outil de travail quotidien.* »

Guimou de la Tronche

***Quelque part... ailleurs*, Roger Monclin, 210 pages, préface de Jean-René Vicet, éditions de l'Union pacifiste. En vente au Monde Libertaire (chèques à l'ordre de Publico). Prix : 80 F.**

LA NUIT DU JAZZ
Samedi 15 juin, 20 h
ALJT- Cachan
34, rue Marcel Bonnet.
Réservations : 46.63.51.98 - 46.64.04.04.
Prix : 80 F
adhérents ALJT : 45 F.

Sélection de Radio-Libertaire (89.4 FM)

Jeudi 6 juin
— « Tiens, voilà le hallebardier ! » (12 h - 14 h 30) : émission sur le théâtre.
— « Si vis pacem » (18 h - 19 h 30) : émission de l'Union pacifiste de France.

Vendredi 7 juin
— « L'Invité du vendredi » (19 h - 21 h) : Yves Jouffa analyse sept ans de présidence à la Ligue des droits de l'homme.

Samedi 8 juin
— « La Chronique syndicale » (11 h 30 - 14 h 30) : l'actualité sociale de la semaine.
— « BDDA et cie » (18 h - 19 h 30) : émission BD.
— « Onde de nuit » (24 h à l'aube) : la fièvre du samedi soir.

Dimanche 9 juin
— « Matinée anticléricale » (10 h - 12 h) : émission de la Libre Pensée.
— « Folk à lier » (12 h - 14 h 30) : musiques traditionnelles de France et du monde.
— « Tribuna Latinoamericana » (18 h - 20 h) : Juan Cedron, musicien argentin, viendra parler de son spectacle « La mémoire des Mayas ».
— « L'Imaginaire » (22 h - 23 h) : des mathématiques à la poésie.

Mardi 12 juin
— « Blues en liberté » (10 h - 12 h) : Albert King.

Octave Mirbeau par Edgar Chahine

COLLOQUE OCTAVE MIRBEAU

8 et 9 juin 1991
Prieuré Saint-Michel
61120 Crouttes
(pays d'Auge).

Tél. (16) 33.36.15.16

Frais d'inscription : 100 F
Actes du colloque : 70 F
Représentation théâtre : 30 F

Déjeuner du 8/6 : 80 F
Dîner du 8/6 : 150 F
Déjeuner du 9/6 : 150 F.

« ART ET ANARCHIE »

L'art pour Radio-Libertaire

Du 24 avril au 4 mai, plus de soixante artistes ont participé à l'exposition-vente de soutien organisée pour les dix ans de Radio-Libertaire.

Elle fut un succès, tant au niveau des recettes qu'en nombre de visiteurs. De la fidélité à la découverte nos rapports avec les artistes s'affirment. Nous les remercions fraternellement. Le principe de cette exposition était, outre d'apporter un plus aux caisses de notre station, mais aussi de rencontrer nos auditeurs et d'inciter, dans un premier temps, la curiosité et dans un deuxième, permettre à chaque individu de se situer dans un processus positif vis-à-vis de la création afin , s'il le souhaite, d'être acteur.

Une mention toute spéciale au peintre Viraval, qui de sa prison d'Yzeure a participé à cette exposition.

Le samedi 4 mai s'est tenu un colloque « Art et anarchie », le premier qu'organisait Radio-Libertaire. Celui-ci, malgré les difficultés pour nous de trouver un lieu polyvalent pour élargir nos axes de « monstrations », s'est tenu à l'AGECA. Avec une partie historique, une seconde sur des pratiques artistiques contemporaines. Nous avons donc échangé. Echanges sans doute trop brefs mais il ne tient qu'à nous de les poursuivre, de les enrichir. Des remarques formulées à l'encontre du manque d'interventions sur les rapports entre surréalisme et anarchisme, ainsi que d'autres aspects de la création contemporaine. Il était impossible de passer au crible tous les actes artistiques qui peuvent s'assimiler à des pratiques anarchistes. D'autres initiatives s'en chargeront, je l'espère.

La totalité des interventions seront publiées par les éditions du Monde Libertaire en avril 1992.

André Robert
(gr. La Vache Folle)

THEATRE

Chatila mon amour

NOUS sommes assis serrés sur des gradins de béton, dans un blockhaus gris, au cœur de Paris. Au Petit Odéon. Il fait chaud. Pensez donc, déjà dehors on étouffait avec l'orage. L'air, ou du moins ce qu'il semble en rester, est tout à fait irrespirable. C'est horripilant. Je me dis : « *Encore un spectacle qui veut nous prendre aux tripes, nous punir dans notre chair* ». Déjà, le postérieur dans l'inconfort se sent coupable, le dos lâche. « *Décidément, le théâtre régresse aux sensations premières. Est-ce la mort définitive de l'imaginaire ? Y en a marre ! Je sens que je vais sortir, ou mieux, mourir sur place, pour les faire chier !* »

Quand elle arrive, surgie du sol, calme, simple, une paix étrange s'installe. Elle, c'est Clothilde Mollet. Elle dit le témoignage de Jean Genet. Elle raconte avec son corps de femme, son accent un peu paysan qui semble enrober chaque mot de terre et de chair vives, le camp de Chatila, après les massacres. C'était en 1982.

Le texte parle au masculin, elle est rousse, plutôt du Nord, et pourtant le peuple palestinien, et avec lui tous les peuples du monde prennent corps en elle.

Distance magique, qui démultiplie la puissance subversive du texte de Genet, loin de tout « pathos ». L'auteur n'aurait sans doute pas renié ces choix-là.

Inventaire minutieux des corps meurtris et boursoufflés, entrecoupés d'évocations tendres et passionnées de la vie qui s'est déroulée là, le texte saute entre la violence et le calme, terrible à celui qui l'entend. « *Donner aux morts une sépulture de mots, c'est les maintenir en vie* », écrivent les metteurs en scène, Alain Milianti et Jérôme Hankins. On pense au travail de Lanzman sur la Shoa : même implacabilité, même désir d'honnêteté, même respect humain aussi.

Témoignage donc. mais Genet ajoute une dimension plus vaste : il se bat une fois encore pour donner à la lutte sa dimension sensuelle ; la révolution libère d'abord les corps, donne aux êtres « *la beauté, l'impalpable, l'innommable , une insolence rieuse* » écrit-il. Et plus loin : « *Les fedayin ne voulaient pas le pouvoir, ils avaient la liberté* ». Genet l'a vu et nous le dit. C'est un acte de foi.

Quatre heures à Chatila : bonheur perdu, détruit, ravagé, trahi mais toujours vivant grâce aux paroles d'amour d'un homme.

Bonheur bouleversant aussi, car dans ce petit blockhaus ingrat, l'imaginaire est bien là, et le cœur avec . L'esprit triomphe de la barbarie. Du théâtre comme celui-ci, on en voudrait tous les jours.

Elli Drouilleau

Quatre heures à Chatila de Jean Genet, mise en scène d'Alain Milianti, avec Clothilde Mollet, au Petit Odéon, à 18 h 30, jusqu'au 16 juin.

RENDEZ-VOUS

NANTES
Le groupe Milly-Witkop appelle les Nantaises et Nantais à se joindre à la manifestation de défense du droit d'asile qui aura lieu le samedi 8 juin, à 16 h, place du Commerce, à Nantes.

NICE
Le groupe de Nice, par l'intermédiaire de son Association pour le développement de la culture libertaire (ADCL), tiendra ses permanences le mercredi et le samedi, de 15 h à 18 h, en son local, au 8, rue Docteur-Richelmi, à Nice. Pour tout contact épistolaire, écrivez à la même adresse.

NIMES
A partir du mercredi 12 juin, à 20 h, un militant du groupe Henri-Marius interviendra au côté de militants associatifs dans le cadre de l'émission « Emergences ». Cette émission « quinzomadaire » sur Radio-Typ (107 FM) abordera tous les thèmes qui nous sont chers et que les médias ignorent.

SAINT-ETIENNE
Le groupe Nestor-Makhno nous communique : « Le collectif libertaire " Les mauvais jours finiront" vous invite à la projection du film de Richard Prost, *Un Autre futur*, qui aura lieu le mercredi 12 juin, à 20 h, au cinéma Le France (8, rue de la Valse), à Saint-Etienne. Un débat sur l'expérience autogestionnaire de l'Espagne libertaire de 1936, en présence du réalisateur, suivra cette projection ».

SARREBOURG
Depuis quelques semaines, il existe une liaison FA sur la région de Sarrebourg, Bitche, Sarreguemine, Phalsbourg (Moselle-Sud). Pour la contacter écrivez aux Relations Intérieures qui transmettront.

PARUTIONS

RECUEIL
Amateurs de poésie, un recueil de 21 textes poétiques illustrés, *Le Fil d'Ariane*, vient de paraître. C'est un recueil où se mêlent amour, révolte anarchisante et merveilleux.
Son prix est de 25 F (les chèques à libeller à l'ordre de Guillaume Vauthier). Pour toute commande, écrire à : Guillaume, *la Mistoufe*, 61, rue Jeannin, 21000 Dijon.
Une partie des bénéfices sera offerte en soutien au groupe FA de Dijon.

PRESSE
***La Commune libertaire* n° 20 vient de paraître. La feuille gratuite du groupe Fresnes-Antony de la FA est disponible à son local, situé au 34, avenue Jean-Moulin, 92160 Antony. On peut se la procurer par courrier contre un timbre à 2 F 30, en écrivant à la même adresse.**

BROCHURE
Le groupe Salvador-Haro de la FA et les « Amis de Pierre-Kropotkine » viennent de publier *Télévision : enjeux, rôles et pouvoir*, fascicule de 116 pages. Au sommaire : enfance et TV, un enjeu commercial et politique, désinformation au quotidien, de la passivité à la soumission. Prix : 55 F. En vente à la librairie du Monde libertaire (chèques à l'ordre de Publico).

TEE-SHIRTS
Le groupe Région-toulonnaise de la FA diffuse 3 tee-shirts. Prix : 60 F l'un (port compris). Il s'agit : d'un « A » cerclé rouge sur fond noir ; d'un globe d'où émerge un « A » cerclé (noir sur fond blanc) ; de deux enfants s'embrassant, plus « A » (noir et rouge sur fond blanc). A commander au CECL, BP 54, 83501 La Seyne-sur-Mer cedex (chèques à l'ordre du CECL).

BROCHURE
Vous pouvez vous procurer la brochure *GROG Story*, qui raconte l'histoire du Groupe de Résistance et d'Opposition à la Guerre nantais en écrivant à l'adresse suivante : « Magazine Libertaire » (MW), Radio-Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes. Prix : 10 F (port compris). Chèques à l'ordre de C.P.

PARIS

Fête des potes et ballet de requins

AVEC Véronique Samson et Zouk Machine parmi les vedettes, la fête de SOS-Racisme, le 8 juin, à la Bastille, risque bien de devenir un foyer de subversion carabiné ! Relayée par A2 et NRJ, la vague pourrait même gagner toute la France !

« ... *Si vous pensez qu'il faut des actes concrets pour changer la ville, l'école, la police... venez le dire avec les potes, venez faire la fête !* » annonce le papillon d'appel à cette manifestation. Diantre ! La politique tontonienne en matière d'urbanisme, de formation et de chaussettes à clous ne seraient que des mots creux ?

Mais si faire la fête est le seul acte concret qu'ait trouvé SOS-Racisme pour « *lutter contre les ghettos et en finir avec le racisme* », ceux-ci ont sans doute encore de beaux jours devant eux !

Paris : la rénovation en marche. © Sipa

Un bon maire pour les promoteurs

Et si, au lieu de réclamer des actes concrets, nous agissions nous-mêmes ?

En vue d'élargir la rue de l'Ourcq, Monsieur Jacques Ferron, maire du 19e arrondissement de Paris, invitera les riverains à une réunion de « concertation » le mercredi 12 juin. L'excès de circulation peut cependant difficilement servir de prétexte à un agrandissement tant cette rue reste bien tranquille. Il est donc à craindre qu'une juteuse opération immobilière se profile derrière cette volonté du maire, dont *le Canard enchaîné* avait déjà révélé les sympathies pour certains promoteurs.

Si cette opération réussit, les locataires et co-propriétaires n'auront plus qu'à s'expatrier en banlieue. D'ailleurs, il semble que nos édiles n'aient pas attendu cette « concertation » pour démarrer le projet. Déjà de bons vieux et solides immeubles tout à fait vivables ont été murés, d'autres rasés.

Certains habitants de la rue de l'Ourcq se sont mobilisés pour appeler leurs voisins à se rendre nombreux à la réunion de « concertation » ce mercredi 12 juin (salle des mariages de la mairie du 19e). Une association est en création... affaire à suivre !

Pascal Petit (gr. 19e-Nord)

Les cours sur l'anarchisme

Au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette (M° Blanche), 75018 Paris.

Voici l'énoncé des prochains cours.

Mardi 11 juin, à 20 h 30 :
- « L'anarchisme et le monde du travail » (méthodes d'interventions et pratiques libertaires de l'action directe).

Mardi 18 juin, à 20 h 30 :
- « le féminisme libertaire » (travail des femmes, luttes des femmes).

Mardi 25 juin, à 20 h 30 :
- « les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires » (l'anarchisme à l'épreuve de l'Histoire) ;
- « Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ? »

Plus de cours, pour cette saison, après le 25 juin.

DROIT D'ASILE

L'heure est à la vigilance

A Bordeaux, Fameck, Paris... les grévistes de la faim ont cessé leur action. Bon prince, le gouvernement a décidé d'un sursis. Les déboutés du droit d'asile bénéficieront d'un titre provisoire de séjour et de travail de trois mois. Ils seront donc expulsables au mois d'août si les négociations au cas par cas n'aboutissent pas à l'obtention d'un titre de séjour de dix ans.

A Bordeaux, pour éviter le risque de nouvelles menaces d'expulsion en plein milieu des vacances d'été un comité de vigilance a été maintenu. Il prévoit de poursuivre le mouvement en soutenant les ressortissants turcs et kurdes, afin de leur trouver un travail et un logement. Une permanence est donc assurée au local de l'ASTI (11, rue Sauvageau)

Inquiet du soutien reçu, ce même gouvernement avoue officieusement à ses détracteurs qu'il n'expulsera pas les grévistes bordelais, passé les trois mois. Par ailleurs, officiellement, il s'engage à étudier un projet de loi, fin juin, sur la question du droit d'asile.

Il est bien évident que tous les déboutés du droit d'asile doivent bénéficier d'un titre de séjour durable, et non les seuls grévistes bordelais. L'information doit donc circuler : août n'est pas nécessairement une date butoir ! Le mouvement qui a rassemblé des milliers de manifestants à Paris le 25 mai doit se poursuivre là où il semble faiblir et se développer là où il a eu tendance à mal démarrer.

A.D.

PARUTIONS

PRESSE
Le n° 28 d'*Infos et analyses libertaires* vient de paraître. Le sommaire est le suivant : école autogérée de Bordeaux, IVG en danger, l'anarchisme comme alternative à la barbarie étatique et au chaos capitaliste, l'antimilitarisme et le pacifisme pour les lendemains de guerre, la presse « rampante »..., les Kurdes en France... Prix : 15 F. Tarifs d'abonnement : 90 F (port compris) et 165 F (abonnement militant). Il est vendu à Perpignan, dans les librairies suivantes : Infos, Torcatis, Le Futur Antérieur, Librairie catalane. A Toulouse : Cercle Albert-Camus, 39, rue Peyrolières. *Infos* : CES, BP 233, 66002 Perpigan cedex.

PRESSE
Le collectif libertaire « Les mauvais jours finiront » publie le n° 2 de son journal (du même nom). Sommaire : dossier sur les nationalités, NTM, bilan de la décennie Mitterrand... En vente, pour 10 F, à la librairie Tropique, rue Elise-Gervais, ou au local du collectif libertaire, 19, rue Michel-Servet, 42000 Saint-Etienne.

SOMMAIRE

PAGE 1 : L'Etat anthropophage, Catholiques; malgré nous !, Editorial.
PAGE 2 : Institutions de placement : Au delà d'un vécu... une réalité d'ensemble, Education nationale : mise au point...
PAGE 3 : Faux et usage de faux au tribunal d'Auxerre, Angoulême : aperçus d'un congrès, En bref.
PAGE 4 : Dossier antimilitariste de Michel Auvray (avec la participation de Anne (liaison du Tarn).
PAGE 5 : Dossier antimilitariste de Michel Auvray (suite de la page 4).
PAGE 6 : Retour en Chine : de la contestation estudiantine au soulèvement populaire.
PAGE 7 : « Voleur de poules » de Roger Knobelspiess, « Quelques part... ailleurs » de Roger Monclin, Théâtre : Chatila mon amour, L'art pour Radio-Libertaire, Sélection R.-L.
PAGE 8 : Paris : fête des potes et ballet de requins, Droit d'asile : l'heure est à la vigilance, Infos FA.

Edition d'affiche

La librairie du Monde Libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris) vend l'affiche (format 60X40) que le groupe Région-toulonnaise a édité. Prix : 5 F l'unité et 0,90 F pour des commandes à partir de 50 exemplaires (Chèques à libeller à l'ordre de Publico).